

Communiqué de presse

Agriculture Suisse

Neuf accidents mortels au cours de la première moitié de l'année

L'enquête 2021 sur les accidents professionnels mortels dans l'agriculture suisse présente un meilleur bilan que l'année précédente. Les principales causes des accidents survenus entre le début du mois de janvier et la fin juin de cette année sont des blessures survenues lors de travaux forestiers, de construction et d'entretien.

Moudon VD, 15.07.2021 – Au cours du premier semestre 2021, le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) et agriss ont collecté 9 accidents mortels liés à l'agriculture à partir des rapports des médias et de la police. En comparaison, 16 accidents mortels avaient été enregistrés au cours du premier semestre de l'année précédente.

Accidents en forêt et pendant les travaux de construction/entretien

Trois personnes ont perdu la vie lors de travaux forestiers, dont deux à la suite de la chute de bois mort ou de chablis. Une autre personne est sortie de la route avec son véhicule lors de travaux forestiers et a été écrasée par son véhicule.

Pendant les travaux de construction d'une ferme, une personne a été mortellement blessée par la chute d'un élément en bois; une deuxième personne a perdu la vie pendant des travaux de réparation en haut d'un silo-tour, des suites à sa chute à l'intérieur du silo vide. Lors de la mise en place d'une clôture à proximité d'une ligne électrique de moyenne tension, un agriculteur a été mortellement électrocuté par l'arc électrique résultant de la proximité des deux lignes, due à la configuration des lieux. Une autre personne a été retrouvée sans vie à proximité d'un brasseur-pompe à lisier. Enfin, une personne tierce a été mortellement blessée par une remorque de travail qui a fait une embardée sur le trottoir.

La collecte des données n'est pas exhaustive

Il n'existe aucune obligation de déclarer les accidents agricoles, de sorte qu'aucune déclaration statistiquement fiable ne peut être faite. Par rapport aux années précédentes, moins de rapports d'accidents mortels ont été enregistrés par nos services; cependant, le nombre de rapports d'accidents avec blessures graves est resté à un niveau similaire à celui des années précédentes.

Prévention dans tous les domaines

Qu'il s'agisse d'accidents entraînant des blessures graves ou de presque-accidents provoquant un maximum de dégâts matériels, nombre de ces incidents peuvent être fatals. L'issue d'un accident se joue souvent à quelques centimètres ou secondes qui ne peuvent être influencés.

Une prévention efficace des accidents ne se limite donc pas aux situations à haut risque, mais couvre toute la gamme des risques possibles. La solution de branche « agriTOP » aide les agriculteurs en leur fournissant divers outils pour identifier et atténuer efficacement les risques dans tous les domaines du travail quotidien.

Personne de contact pour toutes questions

Jean-Luc Jaton

Conseiller en prévention

jeanluc.jaton@bul.ch

021 557 99 18

Cet article a été écrit en collaboration avec agriss.ch.

